



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE BILLY BERCLAU

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN CENTRE DE TRI DE TRANSIT ET DE
TRANSFERT DE DECHETS
STE VANHEEDE FRANCE SAS

Avis d'enquête publique

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, un arrêté préfectoral du 14 avril 2011 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur la demande présentée par la société VANHEEDE FRANCE SAS, dont le siège social se situe 8 avenue industrielle à MARQUETTE LEZ LILLE (59520), en vue d'être autorisée à exploiter un centre de tri, de transit et de transfert de déchets, sur le site sis Parc des Industries Artois Flandres, avenue de Sofia à BILLY BERCLAU (62138).

Cette enquête se déroulera en mairie de BILLY BERCLAU du 16 mai 2011 au 16 juin 2011 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Philippe ROUSSEL, désigné Commissaire Enquêteur, sera présent à la Mairie de BILLY BERCLAU les :

- Lundi 16 mai 2011 de 9 heures à 12 heures
- Samedi 28 mai 2011 de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 1er juin 2011 de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 8 juin 2011 de 14 heures à 17 heures
- Jeudi 16 juin 2011 de 14 heures à 17 heures

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.